

Vœu présenté par
Déborah MÜNZER

Conseillère Départementale du canton de Nogent-sur-Marne
et les élu(e)s du groupe « *Les Républicains – Val-de-Marne Autrement* »

Vœu en faveur d'une meilleure coopération entre la Ville de Paris et les collectivités territoriales de l'agglomération parisienne

Considérant que la démarche de métropolisation engagée dans l'agglomération parisienne depuis le début des années 2000 nécessite une plus grande coopération entre les collectivités territoriales concernées par ce processus ;

Considérant que la création de la Métropole du Grand Paris, qui regroupera 131 communes à compter du 1^{er} janvier 2016, implique de mettre sur un pied d'égalité toutes les collectivités territoriales concernées ;

Considérant que Paris reste à ce jour le centre de gravité de l'activité économique de la région-capitale et qu'à ce titre les déplacements quotidiens des actifs convergent à une large majorité vers la ville-capitale ;

Considérant que certains projets portés par la Ville de Paris engendrent parfois un impact direct ou indirect sur le cadre de vie des habitants résidant en périphérie ;

Considérant que certaines initiatives portées par la Ville de Paris sont parfois portées en minorant l'importance d'une concertation préalable avec les représentants des collectivités territoriales qui l'entourent ;

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

Demande à la Ville de Paris d'engager systématiquement une concertation avec les collectivités territoriales qui seraient impactées par ses projets, notamment en matière d'aménagement urbain

Demande à la Ville de Paris d'annoncer publiquement le lancement officiel des projets impactant son entourage uniquement à l'issue d'une phase de concertation avec l'ensemble des acteurs concernés